

1375, boul. St. Laurent Blvd., Ottawa, ON K1G 0Z7

Tel./Tél. : (613) 237-1590 Fax/Télé. : (613) 237-5508 Toll free/Sans frais : (844) 237-1590

cupemail@cupe.ca/courriel@scfp.ca – cupe.ca/scfp.ca

RAPPORT DU PRÉSIDENT NATIONAL PÉRIODE DE SEPTEMBRE À DÉCEMBRE 2024

Consœurs, confrères et amis,

La fin de l'année nous offre l'occasion de revenir sur tout ce que nous avons accompli au cours des douze derniers mois. Notre syndicat peut être fier des résultats obtenus cette année. Manifestement, nous devenons de plus en plus forts au fur et à mesure que nous grandissons.

Le SCFP et ses membres sont là pour défendre les services publics essentiels sur lesquels compte la population contre les gouvernements de droite. Nos membres montent aux barricades contre les employeurs hostiles qui proposent des concessions et des mesures d'austérité à la table de négociation. Et nos membres se serrent les coudes pour défendre leur droit, reconnu par la Charte, à une négociation collective libre et équitable, chaque fois que la classe politique leur impose une mesure de retour au travail pour empêcher leurs moyens de pression.

En septembre dernier, Jagmeet Singh a mis fin à l'entente de soutien et de confiance conclue entre le NPD et le Parti libéral. Il y aura toujours des gens pour reprocher à Jagmeet d'avoir appuyé Trudeau, mais nous savons ce qu'il en est.

Nous savons que beaucoup de gens ont maintenant accès à des médicaments essentiels et à des contraceptifs qu'ils n'avaient pas les moyens de se payer auparavant. Nous savons que beaucoup de gens vont enfin chez le dentiste, pour la première fois, parce qu'ils n'ont plus à choisir entre payer le loyer ou des soins dentaires urgents. Et nous savons que nous disposons d'une loi anti-briseurs de grève qui interdit désormais le recours à des scabs pendant une grève ou un lock-out dans les entreprises sous juridiction fédérale.

MARK HANCOCK

National President/Président national

CANDACE RENNICK

National Secretary-Treasurer/Secrétaire-trésorière nationale

PATRICK GLOUTNEY, FRED HAHN, SHERRY HILLIER, GINA MCKAY, KAREN RANALLETTA

General Vice-Presidents/Vice-présidences générales

Ceci étant dit, nous avons encore beaucoup de pain sur la planche. Nous n'avons pas les moyens de perdre ce que nous venons de gagner. Nous ne pouvons pas nous permettre de laisser la haine, la division et l'intolérance envahir de notre pays. Et nous ne pouvons pas nous retrouver avec Pierre Poilievre comme prochain premier ministre.

Nous avons accueilli les résultats des élections américaines avec dégoût et déception. Il faut reconnaître que cette élection pose des défis pour la paix, la démocratie et l'action climatique dans le monde. Ne perdons pas espoir, restons déterminés ! La lutte contre les forces d'extrême droite, la protection de nos droits et de nos services publics durement acquis exigent un engagement inébranlable. Restons debout !

L'élection de Donald Trump au terme d'une campagne marquée par la haine et le mépris nous rappelle que nous devons faire tout notre possible pour empêcher l'élection chez nous, au Canada, de quelqu'un ayant les mêmes affinités. Car, oui, les conservateurs de Pierre Poilievre incarnent des défis similaires pour la classe ouvrière, les femmes et les groupes marginalisés. C'est pourquoi nous devons, avec nos alliés, lutter contre les forces rétrogrades. Nous devons faire preuve de solidarité avec les personnes qui luttent pour la justice, pour un avenir meilleur sur notre planète, et rester déterminés dans notre quête d'un monde plus équitable et plus compatissant.

Décrets de retour au travail

Le ministre fédéral du Travail, Steven MacKinnon, s'est de nouveau immiscé dans le processus de libre négociation collective. Il a invoqué une disposition rarement utilisée du Code canadien du travail pour demander au Conseil canadien des relations industrielles (CCRI) de mettre fin aux lock-out des employeurs dans les ports de Colombie-Britannique, de Montréal et de Québec, en renvoyant les différends à un arbitrage exécutoire. Nous constatons une tendance inquiétante dans tous ces conflits où l'employeur refuse de s'investir dans de véritables négociations, finit par placer sa main-d'œuvre en lock-out, puis demande au gouvernement d'intervenir. Le ministre a justifié sa décision par l'impact économique de la fermeture des ports. Mais qu'en est-il de l'impact, bien plus grave, de sa décision sur les droits des travailleuses et des travailleurs de tout le pays ?

Cette intervention porte une fois de plus atteinte au droit à la négociation collective et au droit de grève, tous deux protégés par la Charte. En recourant à l'article 107 du Code canadien du travail de cette manière, le ministre du Travail s'octroie le pouvoir unilatéral de priver nos membres de leurs droits constitutionnels, sans que cette mesure extrême fasse l'objet d'un débat ou d'un vote à la Chambre des communes. Cela porte également atteinte à l'indépendance du CCRI. Ce n'est pas la première fois que le gouvernement intervient de la sorte, et nous ne laisserons pas ces dangereux précédents devenir la norme. Dans sa décision de 2015, la Cour suprême a statué que la Constitution protège les droits de négocier et de faire la grève.

Pourtant, le gouvernement en fait fi, encore et encore, sous prétexte de « circonstances exceptionnelles ». Restons vigilants, repoussons les attaques contre les droits des travailleurs et des travailleuses, restons unis contre ces injustices.

Conférence du Conseil national des secteurs

J'ai été ravi de passer du temps avec les membres du SCFP à Winnipeg, en octobre. La conférence offrait une merveilleuse occasion de rencontrer des gens qui font le même travail dans d'autres régions du pays, d'apprendre de ces personnes et de partager histoires et stratégies. Nos membres ont aussi eu droit à des exposés et des tables rondes sur plusieurs sujets, notamment la lutte contre l'inflation sans affaiblir la classe ouvrière, l'augmentation de la violence en milieu de travail et la reconquête du pouvoir ouvrier. Plusieurs personnes ont participé au circuit d'autobus sur la grève générale de Winnipeg, un autre moment fort de l'événement.

Solidarité internationale

En novembre, j'ai fait partie d'une délégation qui s'est rendue à la Conférence régionale interaméricaine (IAMRECON) de l'Internationale des services publics (ISP) à Bogotá. Celle-ci a réuni 400 personnes des Amériques et des Caraïbes. La conférence portait sur la privatisation, l'essor de la droite, la démocratie, les droits du travail et la géopolitique. On y a abordé des sujets comme la justice fiscale, la transformation numérique du travail, la privatisation des caisses de retraite, les politiques de soins et la négociation collective. Barb Nederpel, vice-présidente régionale au Conseil exécutif national, y a présenté un exposé très intéressant sur le travail des soins et la privatisation.

Dans le cadre de notre voyage en Colombie, nous avons également rendu visite à notre partenaire NOMADESC à Valle de Cauca. J'y ai passé quelques jours, en compagnie d'une délégation réduite, avec la direction de cet organisme. Nous y avons vécu chagrin et inspiration. Parmi les faits saillants de ce séjour, mentionnons des rencontres avec : les diplômées et diplômés de l'Université des peuples; les dirigeants de Processus des communautés noires (BCN), à Buenaventura, avec qui nous avons discuté de racisme systémique; l'ex-maire Victor Vidal; et des travailleuses et travailleurs de Nestlé à Buga. Ce voyage a renforcé l'importance cruciale de la solidarité internationale pour le mouvement syndical mondial.

Négociations collectives, grèves et lock-out

| PROVINCE | SECTION LOCALE | EMPLOYEUR | NOMBRE DE MEMBRES | DÉBUT DE LA GRÈVE | DURÉE |
|----------|----------------|---|-------------------|---|---|
| Québec | SCFP 2614 | Société des arrimeurs de Québec (SAQ) | 81 | Lock-out 15 septembre 2022 | En cours |
| Québec | SCFP 2815 | Vidéotron | 214 | Lock-out 30 octobre 2023 | Ratification le 8 octobre 2024 |
| Ontario | SCFP 2361 | Université Western Ontario | 325 | 30 août 2024 | Ratification le 11 octobre 2024 |
| Alberta | SCFP 2545 | Conseil scolaire public de Fort McMurray | 605 | 13-14 novembre 2024 Grèves tournantes en date du 18 novembre 2024 | En cours |
| Alberta | SCFP 2559 | Conseil scolaire catholique romain de Fort McMurray | 544 | 13-14 novembre 2024. Grèves tournantes en date du 18 novembre 2024 | En cours |
| Québec | SCFP 375 | Association des Employeurs Maritimes | 1042 | En grève du 30 septembre au 2 octobre, le 27 octobre, le 31 octobre et le 10 novembre 2024 Lock-out 10 novembre 2024 | Le CCRI a levé le lock-out le 16 novembre 2024, conséquence d'un renvoi ministériel le 12 novembre 2024 |
| Alberta | SCFP 3550 | Conseil scolaire public d'Edmonton | 2337 | 24 octobre 2024 | 1 jour |
| Ontario | SCFP 831 | Ville de Brampton | 1203 | 7 novembre 2024 | Ratification le 15 novembre 2024 |

| PROVINCE | SECTION LOCALE | EMPLOYEUR | NOMBRE DE MEMBRES | DÉBUT DE LA GRÈVE | DURÉE |
|--------------|----------------|------------------------------------|-------------------|------------------------|----------------------------------|
| Ontario | SCFP 831 | Ville de Brampton | 1203 | 7 novembre 2024 | Ratification le 15 novembre 2024 |
| Saskatchewan | SCFP 2669 | Bibliothèque publique de Saskatoon | 258 | 12 et 19 novembre 2024 | 2 jours |
| Ontario | SCFP 905 | Ville de Richmond Hill | 220 | 22 novembre 2024 | En cours |
| Québec | SCFP 2867 | Ville de Rivière-Rouge | 47 | 4 décembre 2024 | 1 jour |

SCFP 2614

Le 15 septembre 2022, le Port de Québec a mis en lock-out 81 membres du SCFP 2614. Au cours des années qui ont suivi, le port a continué à fonctionner en ayant recours de manière honteuse à une main-d'œuvre briseuse de grève, pendant que nos membres poursuivaient le combat, notamment pour des horaires plus prévisibles afin d'améliorer l'équilibre travail-famille.

Le 12 novembre, 26 mois après le début du lock-out, le ministre fédéral du Travail, Steven MacKinnon, a invoqué une disposition rarement utilisée du Code canadien du travail pour demander au CCRI de mettre fin aux lock-out dans les ports de Québec, de Montréal et de Vancouver. La section locale a contesté la constitutionnalité du décret. Aucune décision mettant fin au lock-out n'a encore été rendue.

SCFP 2815

Le 10 octobre 2023, les membres du SCFP 2815 œuvrant chez Vidéotron à Gatineau, au Québec, ont massivement rejeté l'offre médiocre de leur employeur. Le 30 octobre, au lieu de revenir à la table pour négocier une convention collective équitable, l'employeur a placé nos 214 membres en lock-out.

Après près d'un an sur la ligne de piquetage, nos membres ont ratifié une nouvelle convention collective le 8 octobre 2024. L'entente prévoit des augmentations rétroactives de plus de six pour cent, une somme forfaitaire de cinq pour cent, ainsi que des améliorations aux horaires et à la sécurité d'emploi.

SCFP 2361

Le SCFP 2361, qui représente les travailleuses et travailleurs de l'entretien, des métiers et de la maintenance à l'Université Western Ontario, a tenu bon sur la ligne de piquetage pendant six semaines face à un employeur qui a eu recours à des briseurs de grève. Forte du soutien d'une coalition d'autres syndicats sur le campus, elle a réussi à obtenir une nouvelle convention collective prévoyant des ajustements salariaux allant de 20,94 % à 29,48 % sur une période de quatre ans. Ces augmentations comptent parmi les plus élevées du secteur public ontarien et commencent à répondre au problème du coût de la vie, ainsi qu'à celui du recrutement et de la rétention du personnel.

SCFP 2545 et SCFP 2559

Les membres du SCFP 2545 et SCFP 2559, qui représentent respectivement le personnel du Conseil scolaire public de Fort McMurray et du Conseil scolaire catholique romain de Fort McMurray, étaient censées débrayer le 17 septembre pour protester contre l'absence d'augmentation de salaire réelle depuis plus d'une décennie.

C'était sans compter sur le gouvernement de l'Alberta qui a eu recours à une disposition désuète du Code des relations de travail pour leur imposer une commission d'enquête sur les différends. À cause de cette mesure, nos sections locales ont perdu leur droit de grève pendant au moins 30 jours, et elles ne le récupéreront qu'après que la base se sera prononcée sur une recommandation du médiateur désigné par le gouvernement.

Lors d'un vote organisé du 1^{er} au 4 novembre, les membres des deux sections locales ont massivement rejeté le règlement recommandé. Après la période de préavis requise, ils ont débrayé les 13 et 14 novembre, puis ont entamé des grèves tournantes le 18 novembre.

SCFP 375

Les membres du SCFP 375, au Port de Montréal, ont repoussé les multiples tentatives de leur employeur de les déclarer service essentiel afin de les priver de leur droit de grève. Nos membres étaient déterminés à corriger les vieux problèmes d'horaire que l'arbitre n'avait pas abordés lorsque leur dernière ronde de négociations s'était soldée par une loi de retour au travail.

Cette fois-ci, ils ont entamé une grève de trois jours, du 30 septembre au 2 octobre, suivie d'une grève des heures supplémentaires à compter du 10 octobre. En l'absence d'entente, la section locale a entamé un nouveau mouvement de grève le 31 octobre. Puis, l'employeur l'a placée en lock-out le 10 novembre, après le rejet d'une offre à la quasi-unanimité.

Deux jours plus tard, le ministre fédéral du Travail, Steven MacKinnon a demandé au CCRI d'intervenir pour mettre fin au lock-out, par le biais du même type de décret qui a touché notre section locale 2614. Le 14 novembre, le CCRI a rendu une ordonnance qui mettait fin au lock-out, qui suspendait le droit de grève et qui ordonnait aux parties de reprendre leurs activités deux jours plus tard. Le CCRI a renvoyé l'affaire à la médiation pour une période de 90 jours, après quoi le litige sera tranché par arbitrage exécutoire.

SCFP 3550

Dans une situation similaire à celle de leurs homologues de Fort McMurray, les membres du SCFP 3550 étaient prêts à débrayer le 24 octobre lorsque le gouvernement est intervenu pour constituer une autre commission d'enquête sur les différends. En signe de défi, ils ont participé à une manifestation politique d'une journée, en ce qui aurait dû être leur premier jour de grève. Des milliers de membres du SCFP 3550 ont marché jusqu'à l'Assemblée législative où ils ont rejoint des milliers d'autres syndiqués et syndiquées de toute l'Alberta. Ce fut l'une des plus grandes manifestations de l'histoire de la province.

SCFP 831

Le 7 novembre, les membres des quatre unités de négociation du SCFP 831, qui représente le personnel temporaire et à temps plein de la Ville de Brampton, ont débrayé pour réclamer une meilleure rémunération. Après une semaine de piquetage, ils ont ratifié une nouvelle convention collective prévoyant des augmentations de salaire, une avance sur le salaire rétroactif et une somme forfaitaire à la signature, ainsi que la création d'un compte de gestion santé et d'autres améliorations contractuelles.

SCFP 2669

Les membres du SCFP 2669, à la Bibliothèque publique de Saskatoon, ont entamé deux grèves d'une journée, les 12 et 19 novembre, afin de faire pression sur leur employeur pour qu'il accorde des augmentations salariales significatives dans le contexte de la crise du coût de la vie et qu'il prenne des mesures pour assurer la sécurité du personnel et de la clientèle. Les négociations se poursuivaient au moment de la rédaction du présent rapport.

SCFP 905 – Ville de Richmond Hill

Les membres du SCFP 905 qui travaillent comme cols bleus à la Ville de Richmond Hill se sont mis en grève le 22 novembre pour obtenir des augmentations de salaire qui répondent à la montée en flèche du coût de la vie. Ils souhaitent aussi remédier à la précarité de la main-d'œuvre qui travaille au théâtre municipal, celle-ci étant entièrement à temps partiel.

SCFP 2867

Le 4 décembre, face à l'impasse des négociations, la cinquantaine de membres du SCFP 2867, les cols blancs et cols bleus de la Ville de Rivière-Rouge, ont déclenché une grève d'une journée. Celle-ci a été suivie d'une grève du zèle qui inclut le refus des heures supplémentaires jusqu'à la conclusion d'une entente qui accordera la parité salariale avec les municipalités voisines.

Négociations

Le SCFP 5399 et le centre de santé communautaire South Riverdale Community Health Centre de Toronto ont ratifié leur deuxième convention collective le 7 novembre, sur la force d'un plan stratégique pluriannuel qui a produit un incroyable niveau d'implication de la part des membres. Cette ronde de négociations a été marquée par des conversations individuelles avec les membres afin de renforcer le soutien à de multiples moyens de pression tout au long du processus.

L'entente prévoit des augmentations salariales de 13 % sur trois ans, dont une de six pour cent avec effet rétroactif au 1^{er} avril, ainsi que des améliorations significatives aux vacances, aux congés de maladie et aux avantages sociaux. Notamment, on a multiplié par plus de six les mesures de soutien en santé mentale. Elle comprend également des dispositions améliorées sur l'indemnité de départ des membres qui seront affectés par la décision de Doug Ford de fermer plusieurs sites de consommation supervisée.

Le 12 novembre, les membres du SCFP 128 qui travaillent pour la Ville de Val-d'Or ont accepté, à hauteur de 91 %, une entente de principe pour la période 2023-2029. Le contrat prévoit des augmentations salariales d'au moins 21,5 %, en plus de la mise en place d'une nouvelle grille salariale à compter du 1^{er} décembre 2024. Cela entraînera de nouvelles augmentations pour plusieurs classes d'emplois. L'entente prévoit aussi une amélioration des conditions de travail de la main-d'œuvre en période d'essai, temporaire, saisonnière et à temps partiel, ainsi qu'une bonification des congés, des primes et des assurances collectives. En outre, nos membres bénéficieront désormais d'une clause de retraite anticipée et auront droit plus rapidement à des semaines de vacances supplémentaires. Les pourparlers avaient débuté au printemps 2023. En plus des 25 jours de négociation, la section locale a participé au processus d'évaluation qui a mené à la nouvelle grille salariale.

Les membres du SCFP 888, à la Municipalité régionale de Grand-Sault, au Nouveau-Brunswick, ont ratifié une nouvelle convention collective qui marque d'importants gains pour faire face au coût de la vie. Mentionnons, parmi plusieurs autres améliorations, une augmentation hybride de 0,50 \$ et de 4,75 % la première année, suivie d'augmentations de 4,25 %, 3,5 %, 3 % et 3 %.

Mises à jour régionales

Atlantique

Terre-Neuve-et-Labrador

Le chef du Nouveau Parti Démocratique, Jim Dinn, a présenté une pétition à la Chambre d'assemblée, signée par près de 1 400 membres du SCFP œuvrant dans les services et le soutien chez Newfoundland and Labrador Health Services. Celle-ci presse le gouvernement Furey de s'attaquer aux problèmes de recrutement et de rétention dans le secteur de la santé. Il s'agit d'une nouvelle tentative ouvrière d'entamer un dialogue constructif avec le gouvernement, après des rencontres avec le ministre de la Santé, John Hogan, qui a rejeté leurs préoccupations en les qualifiant de points relevant de la négociation. Malgré cette fin de non-recevoir, les travailleuses et travailleurs réclament l'égalité de traitement, en particulier à la lumière des augmentations salariales accordées l'an dernier à certaines classes d'emplois de la santé, hors négociations, une entente dont on a exclu la main-d'œuvre des services et du soutien.

Le SCFP estime que l'approche du gouvernement est injuste. Il souligne la contradiction entre le fait de proposer des augmentations de salaire à certains groupes de la santé et celui de rejeter les préoccupations du personnel de soutien. Les travailleuses et travailleurs du secteur de la santé ont exprimé leur frustration face au manque d'attention accordée à leurs problèmes, malgré de nombreuses pétitions et plusieurs réunions avec des représentantes et représentants du gouvernement. Ces gens occupent des fonctions cruciales au sein des établissements de soins de santé. Sans leur travail, le système de santé s'écroulerait. La pétition visait à attirer l'attention sur ce rôle vital et à demander au gouvernement de répondre à leurs besoins avec la même urgence que celle accordée aux autres professionnelles et professionnels de la santé.

À moins d'un an de la fin du mandat du gouvernement Furey, la rumeur d'élections imminentes court partout à Terre-Neuve-et-Labrador. Les principaux partis politiques multiplient les apparitions dans la région, ce qui laisse à penser qu'une campagne électorale approche. Les militantes et militants du SCFP seront prêts à mettre le pied à l'étrier le moment venu.

Nouvelle-Écosse

Au début de l'automne, je me suis adressé à nos membres à Truro, à l'occasion de leur Réunion provinciale des comités. Celles-ci et ceux-ci ont participé à diverses sessions qui portaient, entre autres, sur la mobilisation syndicale et la création de syndicats inclusifs. Je suis toujours heureux de me joindre aux réunions où nos membres partagent leurs stratégies et leurs expériences dans le but de renforcer notre syndicat.

J'étais de retour en Nouvelle-Écosse moins d'un mois plus tard pour assister à la conférence Finances sensées des régions de l'Atlantique et des Maritimes, à Halifax. Cette activité, organisée par le Bureau de la secrétaire-trésorière nationale, visait à aider les exécutifs à gérer les finances de leur section locale, en plus de promouvoir une bonne gouvernance financière. Elle proposait des ateliers instructifs et des panels de qualité sur d'importants sujets financiers. Ce fut un succès retentissant.

Les travailleuses et travailleurs du secteur des soins à domicile de la Nouvelle-Écosse ont demandé aux membres de la communauté de partager leur vécu dans le cadre d'une campagne visant à sensibiliser le gouvernement Houston à l'importance de ce travail auprès de nos citoyennes et citoyens les plus vulnérables. Les préposés aux soins continus (PSC) de la province subissent des conditions de travail qui sont loin d'être optimales, tout en étant payés bien moins que leur valeur, sans parler de la précarité d'emploi dans l'ensemble de ce secteur. Les membres du SCFP travaillant dans les soins à domicile veulent que le gouvernement reconnaisse que leurs emplois sont non seulement essentiels pour leur clientèle et les proches de celle-ci, mais aussi pour le bon fonctionnement du système de santé.

Plus de 5 000 travailleuses et travailleurs en soutien scolaire de la Nouvelle-Écosse demandent au gouvernement provincial de s'attaquer aux problèmes cruciaux qui touchent les élèves, le personnel et les familles, notamment le manque de main-d'œuvre, la lourde charge de travail et la montée de la violence dans les écoles publiques. Malgré la multiplication des signalements d'incidents violents, notamment au Centre régional d'éducation de Halifax, et l'élimination de 22 circuits d'autobus faute de personnel, le gouvernement tarde à entamer des discussions sérieuses ou à proposer des solutions.

Le SCFP-Nouvelle-Écosse et le Conseil des syndicats scolaires de la Nouvelle-Écosse (NSSBCU) soulignent la nécessité d'ajouter des écoles et des infrastructures pour répondre à la croissance du nombre d'élèves, mais aussi celle d'adopter des politiques visant à améliorer la sécurité au travail et à soutenir le personnel. Un récent rapport de la vérificatrice générale et une étude d'origine ouvrière sur la violence dans les écoles ont souligné l'urgence de la situation. Les syndicalistes exhortent le gouvernement à adopter leurs solutions pour faire face à la crise.

Le déclenchement d'élections anticipées a pris toute la province par surprise. La population s'est rendue aux urnes le 26 novembre 2024. Le premier ministre Houston espérait ainsi assurer un second mandat majoritaire pour le Parti progressiste-conservateur de la Nouvelle-Écosse. Bien que le fait qu'il ait gagné son pari soit décevant, on peut se réjouir de l'accession du NPD au statut d'opposition officielle, la preuve que bon nombre de gens souhaitent un avenir plus progressiste pour leur province. Claudia Chender a marqué l'histoire ce soir-là en devenant la première femme élue chef de l'opposition en Nouvelle-Écosse. Nos militantes et militants de toute la province peuvent être fiers de tout ce qu'ils ont fait pour gagner des appuis au NPD sur le terrain.

Les membres du SCFP savent qu'on ne peut pas faire confiance aux maniganceurs comme Houston. Le premier ministre a enfreint la loi de son propre gouvernement en envoyant la population aux urnes plus tôt qu'il ne l'avait promis en 2021, alors qu'il tentait de gagner sa confiance. Des élections anticipées, ça coûte cher, plus qu'un scrutin qui se déroule à la date fixée. Houston a donc gaspillé des fonds publics qu'il aurait pu consacrer à des investissements essentiels dans les services publics.

Maritimes

Nouveau-Brunswick

Depuis mon dernier rapport, les militantes et militants du SCFP au Nouveau-Brunswick se sont concentrés sur l'action politique afin de répondre au besoin urgent de renverser le gouvernement progressiste-conservateur qui, depuis son arrivée au pouvoir, ne fait qu'aggraver le recul de la classe ouvrière.

Malgré un excédent budgétaire de 2,8 milliards de dollars ces dernières années, le gouvernement conservateur a persisté à prioriser les intérêts de la grande entreprise tout en ignorant les difficultés croissantes des travailleuses et travailleurs du secteur public. Beaucoup de gens vivent dans la pauvreté, dépendent des banques alimentaires, n'ont pas les moyens de se déplacer et ont du mal à faire face aux coûts de subsistance. Ces enjeux qui touchent tant de Néo-Brunswickois et de Néo-Brunswickoises, le Parti conservateur en fait fi depuis son arrivée au pouvoir en 2018.

Le SCFP a tenu ses membres pleinement informés des enjeux des élections provinciales. Il leur a fait clairement comprendre qu'un vote en faveur d'une candidate ou d'un candidat conservateur était un vote en faveur de M. Higgs. À travers une série de webinaires, nous avons éduqué et mobilisé notre personnel, notre base et nos militantes et militants. Nos gens ont fait ressortir l'impératif du changement; ils peuvent être fiers du résultat.

En effet, en octobre, la population a envoyé un message bien clair en congédiant Blaine Higgs. Après six ans de coupes profondes dans les services publics et de mépris flagrant pour les droits des travailleuses et travailleurs, c'est avec un grand soulagement que l'on a assisté à sa défaite, puisqu'il a non seulement perdu son titre de premier ministre, mais aussi celui de député. Le taux de participation démontre que les gens en avaient marre de Higgs et des mauvais traitements qu'il infligeait à la province et à sa population.

Cela dit, nous, membres de la base et du personnel du SCFP, restons déterminés à demander des comptes au nouveau gouvernement. Que Susan Holt et ses libéraux se le tiennent pour dit : nous exigeons de réels investissements dans les services publics essentiels, un engagement ferme contre la privatisation et l'octroi de salaires équitables pour les précieux travailleurs et travailleuses qui fournissent ces services.

Nous sommes heureux d'apprendre que Holt prévoit d'abroger le projet de loi 17, que le SCFP a contesté par voie d'action juridique plus tôt cette année. Ce projet de loi controversé visait à imposer des changements préjudiciables aux régimes de retraites par le biais de la législation, contournant ainsi le processus de négociation collective. En tant que syndicat engagé à défendre nos droits garantis par la Charte, le SCFP s'est toujours opposé fermement à de telles attaques. Bien que cette victoire semble à notre portée, notre travail est loin d'être terminé. Nous continuerons à tenir le gouvernement responsable dans notre lutte continue pour un Nouveau-Brunswick plus fort et plus équitable.

Île-du-Prince-Édouard

L'approbation récente par le gouvernement de l'Île-du-Prince-Édouard d'augmentations salariales massives, sans processus approprié, pour des cadres qui gagnent dans les six chiffres contraste fortement avec le traitement qu'il réserve à la main-d'œuvre de première ligne du secteur de la santé. Pendant que les membres du SCFP qui travaillent dans ce domaine, dont plusieurs ne gagnent que 20,98 \$ l'heure, sont contraints de se soumettre à un arbitrage exécutoire au lieu d'obtenir un salaire équitable à la table des négociations, le gouvernement continue d'approuver des augmentations de salaire non autorisées pour les PDG et les cadres. Ces décisions se prennent au détriment des travailleurs et des travailleuses qui assurent le bon fonctionnement du système de santé. Si la première ligne est payée en trop par erreur, le gouvernement est prompt à récupérer ces fonds, mais lorsqu'il s'agit de cadres engrangeant plus de 100 000 \$ annuellement, il n'exerce pas de contrôle similaire, et ces augmentations non autorisées sont approuvées sans sourciller.

Cet écart s'inscrit dans un problème plus large de mauvaise gestion sous le gouvernement conservateur actuel, un gouvernement qui persiste à prioriser les solutions du secteur privé, comme la main-d'œuvre infirmière itinérante ou les cliniques et les soins de longue durée privés, tout en négligeant le système public. Au lieu d'investir dans le système de santé public et de respecter le droit à la négociation collective, le gouvernement King gaspille de l'argent en primes pour les cadres supérieurs, en dépenses inutiles et dans les intérêts de la grande entreprise. Chaque fois, le SCFP avait proposé de vraies solutions pour améliorer les salaires, augmenter les effectifs et renforcer le système public. Mais plutôt que de nous écouter, le parti conservateur de l'Île-du-Prince-Édouard préfère négliger la main-d'œuvre et saper les services publics. J'ai été ravi de voir le SCFP-Île-du-Prince-Édouard demander à King et à son gouvernement de mettre immédiatement en œuvre des augmentations salariales équitables et de revenir à la table des négociations avec une offre équitable pour nos membres qui travaillent dur.

Les travailleuses et travailleurs de la santé de l'île continuent de résister à une offre salariale inacceptable, soulignant le manque d'intérêt du gouvernement à négocier de manière équitable. Le gouvernement détient l'outil législatif ultime, l'arbitrage exécutoire, mais il ne l'a pas encore utilisé pour parvenir à une entente raisonnable.

En réponse, le conseil du secteur de la santé intensifie ses efforts pour mobiliser la base et organiser des actions collectives afin de faire pression sur le gouvernement pour qu'il accorde des salaires équitables. On a créé une coalition anti-privatisation pour préparer un sommet sur ce sujet à la fin novembre. Le SCFP s'est illustré lors des consultations prébudgétaires du gouvernement en faisant une excellente présentation dans les maigres six minutes qui lui étaient imparties.

Québec

Le Conseil québécois des autochtones du SCFP-Québec a souligné la journée de Vérité et conciliation du 30 septembre en appelant, une fois de plus, le gouvernement du Québec à faire de cette date un jour férié. La CAQ n'a jamais été sensible aux revendications autochtones, et elle l'a prouvé une fois de plus cette année en faisant la sourde oreille à l'appel du SCFP-Québec.

Le conflit au Port de Montréal a capté l'attention cet automne. Les membres du SCFP 375 ont déclenché des moyens de pression de divers ordres pour faire bouger les choses à la table de négociation : grèves ponctuelles, grève de temps supplémentaire, grève ciblant les terminaux de Termont, rien n'a fait avancer l'Association des employeurs maritimes dans la bonne direction. L'Association, qui a multiplié les recours juridiques – tous rejetés par les tribunaux – a présenté des offres déraisonnables qui ont été rejetées massivement par les membres, puis a déclenché un lock-out. Elle s'est ensuite empressée de crier au désespoir et de requérir l'intervention du ministre fédéral du Travail pour empêcher l'exercice du moyen de pression qu'elle venait d'utiliser. Comble d'ironie ! Malheureusement, le ministre Libéral MacKinnon, qui n'a aucun respect pour les droits fondamentaux des travailleuses et travailleurs, a abusé de son pouvoir et a ordonné au Conseil canadien des relations industrielles de mettre fin au droit de grève et d'envoyer les parties à l'arbitrage exécutoire. Cette intervention contrevient non seulement à la Charte canadienne, mais aussi à l'indépendance d'un tribunal spécialisé en relations de travail qui était jusque-là respecté par les parties patronale et syndicale.

Les débardeurs du Port de Montréal, comme ceux du Port de Québec, cherchent à obtenir des horaires de travail qui leur permettent d'avoir une vie de famille normale. L'arbitrage exécutoire imposé aux débardeurs de Montréal en 2021 par les Libéraux, appuyés des Conservateurs, n'a pas permis de s'adresser à cet enjeu – l'arbitre ayant renvoyé la question à la prochaine ronde de négociation. Faisant fi de ce contexte, le Ministre a imposé cette fausse solution au SCFP 2614 et au SCFP 375, pelletant encore le problème par en avant. Les ordonnances sont évidemment contestées devant les tribunaux par les deux sections locales et par le syndicat national.

En octobre, Hydro-Québec a confirmé qu'un autre grand parc éolien verra le jour, cette fois-ci dans le Bas-Saint-Laurent, dans la MRC de Kamouraska, en partenariat avec l'Alliance de l'énergie de l'Est, une société en commandite. Ce sont donc des intérêts privés qui en contrôleront le développement et, ultimement, les tarifs de cette nouvelle énergie électrique. Il n'y a aucun doute que le gouvernement s'apprête à faire augmenter la part de production privée d'électricité au Québec.

Jamais la CAQ n'a fait campagne sur la privatisation de l'électricité au Québec. Or, François Legault fait passer les intérêts d'un petit groupe d'individus devant les intérêts collectifs des citoyennes et citoyens. À ce rythme, c'est près de 25 % de la production d'électricité au Québec qui relèvera du privé en 2035. Le SCFP ne cesse de défendre le modèle québécois de production d'électricité, qui a bien servi le développement économique du Québec, et ce, depuis plus de 50 ans. Nous invitons tous les partis à l'Assemblée nationale à dénoncer cette privatisation.

Les employées et employés de Saint-André-d'Argenteuil représentés par le SCFP 4819, ont signé leur nouvelle convention collective à la mi-octobre. Les parties ont convenu d'entamer un réel processus d'évaluation des emplois afin de s'assurer que chaque fonction municipale soit rémunérée à sa juste valeur. En plus de ce processus qui débutera d'ici 2026, l'entente prévoit des augmentations salariales de 21 % sur 5 ans, ainsi qu'une bonification des contributions au régime de retraite. De plus, les salariés temporaires, saisonniers et étudiants auront droit à une prime de 3 % pour compenser les avantages auxquels ils n'ont pas accès en raison de leur statut précaire.

En novembre, les membres du Conseil provincial de soutien scolaire ont profité de leur réunion à Gatineau pour nous rendre visite au Bureau national à Ottawa. Candace et moi avons été heureux de les accueillir pour le petit déjeuner. Chacun a eu l'occasion de visiter nos bureaux, d'avoir un aperçu du travail essentiel accompli au 1375 St. Laurent pour soutenir les sections locales, d'en apprendre un peu plus sur notre histoire, d'explorer ma collection de Lego représentant les métiers de la SCFP, et de partager quelques rires autour d'anecdotes.

Ontario

L'annonce par le premier ministre Doug Ford d'un chèque non imposable de 200 dollars à toute la population ontarienne (copiée par Justin Trudeau au niveau fédéral), avec 200 dollars de plus par enfant pour les parents, n'est rien d'autre qu'une stratégie préélectorale visant à rehausser sa cote de popularité, plutôt qu'une solution significative aux défis économiques. Cette mesure, qui va coûter trois milliards de dollars au trésor public, survient juste avant de possibles élections anticipées. Elle est largement perçue comme une tentative d'acheter des votes plutôt que de s'attaquer aux problématiques sous-jacentes du coût de la vie et du sous-financement des services publics. M. Ford cite l'inflation et les changements fiscaux fédéraux pour justifier ces chèques. Or, le gouvernement devrait plutôt offrir un allègement fiscal durable, par exemple en diminuant le taux d'imposition des personnes à revenu moyen, chose qu'il promet depuis longtemps, au lieu de s'appuyer sur des mesures temporaires qui ne font pas grand-chose pour résoudre les difficultés financières de la population.

Nous savons que Doug Ford priorise les intérêts de ses riches amis. On se souviendra du projet de loi 124 qui visait à réduire les salaires dans le secteur public ou encore du projet de loi 28 qui voulait saper les droits des travailleurs et des travailleuses. L'Ontario a besoin d'investissements dans les services publics dont la population a désespérément besoin, et non d'un maigre chèque qui ne couvre même pas une semaine d'épicerie.

Dans le domaine de la santé, le projet du gouvernement de délivrer, cet automne, de nouveaux permis à des cliniques à but lucratif a suscité une forte opposition de la part du Conseil des syndicats d'hôpitaux de l'Ontario (CSHO) et de la Coalition ontarienne de la santé. Ceux-ci demandent au gouvernement d'accorder la priorité aux investissements dans les hôpitaux publics.

À Queen's Park et dans 50 localités de la province, on a exposé une réplique de cinq mètres du cheval de Troie pour symboliser les dangers de la privatisation des chirurgies hospitalières, celle-ci drainant les ressources des hôpitaux publics et allongeant le temps d'attente.

Le CSHO a critiqué ce projet de privatisation, estimant que celui-ci provoquera des pénuries de personnel, des fermetures de services et des temps d'attente plus longs dans le système public, tandis que les cliniques privées imposeront des frais inabornables pour plusieurs, notamment pour les personnes à faible revenu. Selon des études, la privatisation exacerbe les disparités : les plus riches obtiennent un meilleur accès à la chirurgie, alors que cet accès diminue pour les plus pauvres. On a rapporté que des cliniques privées imposent des frais pouvant aller jusqu'à 8 000 \$, ce qui serait contraire à l'éthique et à la loi sur l'assurance maladie.

Les efforts du gouvernement Ford en faveur de la privatisation prévoient notamment d'accorder des permis aux cliniques privées pour leur permettre d'effectuer 100 000 procédures d'imagerie médicale (IRM et TDM), même si les hôpitaux publics souffrent d'un sous-financement chronique. On sait, d'expériences antérieures, que le privé coûte plus cher que le public, ce qui va détourner de l'argent des contribuables vers les soins privés, au détriment du système public. Le gouvernement devrait se concentrer sur l'amélioration des effectifs, des capacités et du financement des hôpitaux publics à l'aide d'un plan d'investissement à long terme visant à développer les services et le personnel hospitaliers.

Les éducatrices et éducateurs de la petite enfance méritent un meilleur salaire et de meilleures conditions de travail pour leur rôle crucial. Même si des défis subsistent, il faut poursuivre la mise en œuvre et l'élargissement des places en garderie à dix dollars par jour. Ce nouveau système, soutenu par le financement des contribuables, fonctionnera mieux, tant pour les familles que pour la main-d'œuvre, si on tient le privé à l'écart de celui-ci.

La campagne « [Pleins feux sur l'éducation à la petite enfance](#) » du SCFP met en lumière le rôle vital des travailleuses et travailleurs des services éducatifs à l'enfance, en plus d'exiger du financement fédéral pour une stratégie nationale de la main-d'œuvre en collaboration avec les provinces et les territoires. Il ne fait aucun doute que s'occuper d'enfants pendant ces années cruciales et formatrices est un travail qui mérite un salaire équitable, des avantages sociaux adéquats, l'accès à un régime de retraite et bien d'autres choses.

Le système de protection de l'enfance de l'Ontario est en crise : on place les jeunes vulnérables dans des environnements inadaptés, comme des hôtels et des motels, faute de soins et de soutien adéquats. Malgré des années de tentatives pour réformer le système, les progrès sont minimes, et l'annonce récente d'un audit est perçue comme une mesure visant à détourner l'attention de l'échec du gouvernement dans ce secteur. Le premier ministre Doug Ford continue de blâmer certains organismes au lieu de reconnaître les causes profondes de la crise, comme le sous-financement et la mauvaise gestion.

Depuis 2020, le gouvernement Ford finance mal sa réforme de la protection de l'enfance, laissant les organismes en difficulté. Les enfants vulnérables ont besoin d'un soutien urgent et on devrait évacuer le profit des modèles de soins, car les foyers de groupe à but lucratif exploitent les lacunes du système. Les spécialistes réclament la fin de ce type de foyer de groupe, l'octroi de permis provinciaux et la mise en œuvre de leurs recommandations. Or, le gouvernement a ignoré ces appels. Par exemple, il a fermé le Bureau du défenseur des enfants et de la jeunesse, ce qui témoigne d'un manque de sérieux envers un véritable changement.

Le SCFP s'oppose vivement au projet du gouvernement Ford de remplacer les préposé(e)s aux services de soutien à la personne (PSSP) par des aides-soignantes et aides-soignants moins bien formés dans les établissements de soins de longue durée de l'Ontario. L'amendement proposé à la Loi sur le redressement des soins de longue durée rendrait permanente l'utilisation temporaire d'aides-soignantes et d'aides-soignants, une pratique née pendant la pandémie. Comme le SCFP l'a signalé depuis la création de cette classe d'emploi temporaire, cette situation met en danger une clientèle vulnérable dont les besoins complexes nécessitent un personnel dûment formé et qualifié.

Plutôt que de confier nos proches à des aides sans formation, il faut remédier à la pénurie de PSSP à l'aide d'une stratégie globale, notamment en recrutant et en formant des gens, en améliorant la rémunération et en offrant aux aides la possibilité de parfaire leurs compétences pour devenir PSSP.

Manitoba

Le SCFP déplore le décès de Murray Sinclair, premier avocat et juge autochtone du Manitoba. M. Sinclair a aussi été sénateur et président de la Commission de vérité et réconciliation (CVR). Son leadership dans le cadre de l'enquête sur la justice autochtone au Manitoba et de la CVR a profondément influencé les efforts du SCFP dans la défense de la justice et de la réconciliation pour les peuples autochtones.

Ses 94 appels à l'action de la CVR guident toujours nos efforts, notamment dans les domaines de l'éducation et de la réconciliation. Nous sommes reconnaissants au juge Sinclair pour son militantisme, qu'il s'agisse de faire progresser les droits des travailleuses et travailleurs autochtones ou de plaider en faveur de la justice pour les femmes, les filles et les personnes bispirituelles autochtones disparues et assassinées. Le SCFP présente ses condoléances à la famille du juge Sinclair et réaffirme son engagement à travailler avec les communautés autochtones pour obtenir justice.

Selon un récent sondage mené auprès de plus de 5 000 travailleuses et travailleurs du secteur manitobain de la santé, le système se dirige vers une grave pénurie de personnel, puisque près de 50 % des répondantes et répondants prévoient quitter leur emploi ou en cherchant déjà un autre. Plus de 65 % des personnes à la recherche d'un nouvel emploi envisagent de quitter complètement le système de santé public.

L'enquête souligne également que seuls 28 % des aides-soignants estiment que la dotation en personnel est suffisante pour prodiguer des soins adéquats, tandis que plus de 75 % déclarent travailler en sous-effectif au moins une fois par semaine. Ces conclusions soulignent l'urgente nécessité pour le gouvernement et les employeurs de s'attaquer aux problèmes de recrutement, de rétention, de salaires et de conditions de travail dans le secteur de la santé.

Nous avons absolument besoin d'améliorations significatives pour prévenir l'attrition du personnel et améliorer les soins à la clientèle. Les résultats du sondage reflètent un sentiment largement répandu selon lequel les changements culturels ne suffiront pas à résoudre la crise; pour retenir le personnel, il faut améliorer les salaires et les conditions de travail.

Le SCFP et le syndicat Manitoba Government and General Employees' Union (MGEU) ont conclu une entente de principe avec le Provincial Health Labour Relations Secretariat (PHLRS) au nom de 25 000 travailleurs et travailleuses de soutien du secteur manitobain de la santé, dont 18 000 sont membres du SCFP. Cette entente suspend une grève prévue jusqu'à sa ratification par la base.

Le SCFP est fier de ces membres qui ont milité pour obtenir un règlement équitable comprenant des augmentations de salaire qui les aideront à affronter l'augmentation du coût de la vie tout en s'attaquant à la crise de dotation en personnel dans le secteur de la santé. Les détails de l'entente seront communiqués aux membres lors des prochaines assemblées d'information; les votes de ratification suivront.

L'entente couvre les travailleuses et travailleurs de soutien en santé de plusieurs régions sanitaires, notamment Soins communs Manitoba, l'Office régional de la santé de Winnipeg et Santé Sud. Les unités de négociation concernées représentent un large éventail d'emplois : aides-soignants, préposés à la blanchisserie, préposés au ménage, préposés à l'alimentation, commis de salle, travailleuses et travailleurs en santé communautaire. L'entente de principe reconnaît le rôle essentiel de ces emplois dans le système de santé du Manitoba et prévoit des augmentations de salaire équitables, dans le but de favoriser le recrutement et le maintien en poste.

Saskatchewan

Le 13 novembre, c'était jour d'élections municipales en Saskatchewan. On a assisté à une vague de changement, la réélection ayant échappé à plusieurs maires et mairesses. Nos membres se sont fortement impliqués dans quelques campagnes qui ont donné de bons résultats, y compris l'élection de nombreux candidats soutenus par les syndicats.

En octobre, j'ai eu l'occasion de faire du porte-à-porte à Saskatoon pour nos membres Tammy Pike et Vicki Mowat, toutes deux candidates néodémocrates dans la campagne électorale provinciale. Et je me suis rendu à Prince Albert pour rencontrer des gens du SCFP 160 et du SCFP 882.

Près de 500 travailleuses et travailleurs de toute la province se sont rassemblés devant le bureau du Cabinet de Saskatoon pour exprimer leur frustration à l'égard du gouvernement Moe. Cette manifestation, qui s'est tenue au cours de la deuxième journée du congrès de la Fédération du travail de la Saskatchewan, exprimait un mécontentement généralisé à l'égard du leadership de M. Moe, en particulier dans les domaines de la santé, de l'éducation et de l'économie. Le Parti saskatchewanais est tristement célèbre pour sa négligence des services publics essentiels. Il laisse le système de santé en difficulté, coupe dans l'éducation et tolère le plus bas salaire minimum au Canada.

Malheureusement, aux dernières élections provinciales, le premier ministre Moe et son parti ont obtenu un cinquième gouvernement majoritaire consécutif, bien qu'ils aient perdu beaucoup de terrain dans les grandes villes de la province. En effet, s'il demeure dominant en région rurale, le Parti saskatchewanais a été largement rejeté en région urbaine, le NPD ayant pris pied à Regina et à Saskatoon. Le NPD a doublé son nombre de sièges pour atteindre 27, réalisant des gains importants en battant des ministres vedettes du Parti saskatchewanais et reconquérant la circonscription rurale d'Athabasca, dans le nord du pays.

Scott Moe aura beau affirmer que son gouvernement a « entendu le message » sur les questions de la santé, de l'éducation et de l'abordabilité, les résultats des élections laissent voir un profond mécontentement à l'égard de son leadership dans les centres urbains, où l'électorat réclamait un véritable changement.

L'essor des néodémocrates traduit un mécontentement populaire croissant envers les politiques du Parti saskatchewanais, tout particulièrement en ce qui concerne les services publics essentiels. Bravo au NPD pour cette belle performance. Nous nous engageons à pousser Scott Moe à donner la priorité aux personnes plutôt qu'aux profits et à agir dans les dossiers urgents qui plombent la province.

Une étude troublante de l'Université d'Ottawa révèle un taux alarmant de violence et de harcèlement au travail dans les écoles de la Saskatchewan, ce qui fait écho aux appels du SCFP et de la Fédération des enseignantes et des enseignants de la Saskatchewan (STF) en faveur de mesures urgentes. L'enquête a révélé que 84 % des travailleuses et travailleurs de l'éducation ont été visés par des menaces physiques ou de la force, et 87 % par du harcèlement, au cours de l'année scolaire 2022-23. Ces statistiques mettent en évidence l'impact du sous-financement chronique, qui a rendu le personnel scolaire vulnérable à la violence, souvent de la part d'élèves ou de parents. L'étude appelle à une augmentation des effectifs et des ressources afin de répondre aux besoins des élèves et d'améliorer l'environnement de travail. Le SCFP et la STF exigent un investissement plus important dans la sécurité et le bien-être des éducateurs, des éducatrices et des élèves. Au nom de la sécurité et de l'efficacité du système scolaire saskatchewanais, le gouvernement doit prendre des engagements sérieux en matière de financement et de soutien.

Les travailleuses et travailleurs de la santé membres du SCFP tirent la sonnette d'alarme au sujet de la grave crise que traverse le système de santé rural de la Saskatchewan, soulignant les récentes fermetures de services d'urgence dans plusieurs villes et les conséquences dangereuses de ces perturbations. Avec un nombre stupéfiant de 952 interruptions de service et près de 7 000 jours de fermeture d'établissements de santé signalés entre 2019 et 2023, les zones rurales, en particulier le sud-est de la province, sont aux prises avec un manque chronique de personnel et d'accès à des soins cruciaux. Le SCFP 5430 réclame des mesures urgentes pour résoudre ces problèmes, comme l'expansion des postes à temps plein et des solutions pour retenir le personnel, sans quoi, affirme-t-elle, la situation finira par avoir des conséquences tragiques.

Alberta

Peu après mon dernier rapport, le gouvernement conservateur de l'Alberta a sapé de manière flagrante les droits des travailleurs et des travailleuses en forçant le SCFP 2545 et le SCFP 2559 à saisir la commission d'enquête sur les différends (le Dispute Inquiry Board ou DIB) de l'Alberta. Ce faisant, il a empêché celles-ci d'exercer le droit à la négociation collective équitable que leur confère la Charte. Les dirigeantes et dirigeants syndicaux ont condamné le mépris du gouvernement envers les travailleuses, les travailleurs et leur lutte pour un meilleur salaire et de meilleures conditions de travail. Malgré l'intervention du gouvernement, ces travailleuses et travailleurs de l'éducation de Fort McMurray ont protesté contre les restrictions salariales qui les maintiennent dans la pauvreté.

Les dirigeants du SCFP ont dénoncé les actions du gouvernement comme une atteinte aux droits des travailleuses et des travailleurs, la directive salariale imposée par le gouvernement empêchant leur rémunération équitable.

L'action politique des membres du SCFP n'a pas faibli cet automne. En octobre, j'ai rejoint plusieurs milliers de travailleuses et de travailleurs du secteur public, accompagnés d'alliés du mouvement syndical, pour un grand rassemblement devant l'Assemblée législative de l'Alberta afin d'envoyer un message ferme à la première ministre Smith et à son gouvernement. De nombreux secteurs publics sont en négociation ou se préparent à négocier avec ce gouvernement hostile. C'est pourquoi les membres et le personnel du SCFP étaient là, côte à côte, pour dire que si Smith veut couper, nous allons riposter !

Les membres du SCFP ne se laisseront pas arrêter par un gouvernement qui s'ingère dans les négociations collectives en imposant la médiation. Ils insistent pour qu'on les entende, ce qui s'est manifesté clairement lors de ce rassemblement, l'un des plus grands de l'histoire d'Edmonton.

Environ 200 000 travailleuses et travailleurs albertains négocient actuellement avec le gouvernement conservateur. La plupart réclament la même chose : un meilleur salaire et de meilleures conditions de travail. Leur emploi doit leur procurer les moyens de vivre et de la stabilité. C'est ainsi qu'on arrivera à retenir la main-d'œuvre dans les secteurs publics. Et il faut financer adéquatement les services publics, non seulement pour assurer leur qualité, mais aussi pour ne pas perdre notre main-d'œuvre à cause des menaces de privatisation.

Nous sommes indignés par les changements apportés par le gouvernement de l'Alberta au conseil d'administration de l'Alberta Investment Management Corporation (AIMCo), qui violent les droits des membres du régime de retraite municipal (LAPP) et du régime de retraite du secteur public (PSPP). Cette décision de remplacer la gouvernance conjointe par un contrôle politique compromet la sécurité et l'indépendance des retraites, puisqu'il accorde la priorité aux motivations politiques plutôt qu'aux intérêts des travailleuses, des travailleurs et des personnes retraitées. Les membres des régimes de retraite méritent d'avoir le contrôle de leur épargne-retraite et la capacité de gérer leurs fonds de manière indépendante, sans ingérence politique.

Colombie-Britannique

Les néodémocrates de la Colombie-Britannique et les conservateurs de John Rustad étaient pratiquement nez à nez dans les sondages au jour du scrutin, cet automne. Le premier ministre David Eby et son équipe ont fini par former le gouvernement, au terme d'une victoire serrée, mais décisive. Ils pourront poursuivre leurs efforts afin de faire de la province un endroit agréable où vivre. Au nom des membres du SCFP d'un océan à l'autre, je félicite le premier ministre Eby et le NPD de la Colombie-Britannique pour leur réélection.

Cette élection représentait un moment charnière pour les membres du SCFP, car l'avenir des soins de santé publics, des services éducatifs à l'enfance et des droits du travail était en jeu. Tout au long de la campagne, les membres et le personnel du SCFP ont pris des mesures audacieuses pour soutenir les candidates et candidats qui défendaient les besoins des travailleuses et des travailleurs, s'assurant ainsi de faire résonner notre voix collective. Nous sommes impatients de continuer à travailler avec le NPD de la Colombie-Britannique, en faisant pression pour que les priorités de nos membres – salaires équitables, amélioration des conditions de travail, renforcement des services publics – demeurent au cœur du programme du gouvernement. Un grand merci à tout le monde qui a donné temps et efforts à l'obtention de cette victoire !

De nombreux secteurs à travers la province sont en cours de négociation ou s'y préparent. C'est donc un grand soulagement de savoir que les membres du SCFP ne négocieront pas avec un gouvernement de droite. Nous avons constaté de grands progrès depuis que le NPD est à la barre de la province. D'ailleurs, nous sommes déterminés à aider nos sections locales à conclure des conventions collectives qui leur permettent de subvenir aux besoins de leurs proches tout en étant en sécurité au travail.

Après la grande nouvelle de la victoire du NPD, le 12 novembre nous en a apporté une autre, bien triste cette fois : le décès de John Horgan, un pionnier et un véritable allié. John a été élu pour la première fois à l'Assemblée législative de la Colombie-Britannique en 2005, avant de devenir chef du parti en 2017. Il a toujours accordé la priorité au bien-être collectif de la population. Il est resté fidèle à son objectif de faire de la province la plus à l'ouest du Canada un exemple de ce qui est possible avec un gouvernement progressiste à la barre. Sa contribution à l'amélioration des conditions de la vie, de travail et d'apprentissage dans sa province restera dans les mémoires comme une part importante de son héritage. Je suis heureux que John ait pu partir en sachant que la réélection de son parti nous permettra de continuer à bâtir sur son héritage.

Les trois projets pilotes de services de garde en milieu scolaire financés par le provincial et gérés par des districts scolaires britanno-colombiens ont entraîné la création de plus de 50 postes permanents dans l'aide à l'éducation et les services éducatifs à l'enfance au sein du SCFP. De plus, il y a eu création d'emplois permanents à temps plein pour soutenir le programme, notamment des postes de bureau, de paie et de navigation familiale.

L'expansion de ce programme à l'échelle provinciale augmentera considérablement le nombre d'emplois syndiqués à temps plein dans le secteur scolaire. La campagne en faveur de services de garde en milieu scolaire profitera non seulement aux parents de toute la province, mais elle constitue une voie de croissance pour notre syndicat, tout en créant davantage d'emplois permettant de subvenir aux besoins des familles dans les domaines de l'éducation et des services éducatifs à l'enfance.

Félicitations au North Area District Council du SCFP, qui regroupe les sections locales 1048, 399 et 3472, pour avoir organisé un grand événement familial : une soirée au bon vieux match de hockey à Prince George ! Des centaines de membres se sont rendus sur place, malgré la première neige. La camionnette du SCFP-C.-B. y était aussi. Des activités comme celle-ci nous rappellent l'importance de tisser des liens à l'extérieur du travail et de bien s'amuser.

Syndicat des employés d'hôpitaux (SEH)

Le SCFP a appuyé un nouveau rapport du Syndicat des employés d'hôpitaux qui identifie les principales politiques ayant contribué à protéger les personnes âgées vulnérables dans les établissements de soins de longue durée de la Colombie-Britannique pendant la pandémie de COVID-19. Ce document, intitulé *Long-term Solutions for Long-term Care* « Solutions durables pour les soins de longue durée », propose un modèle détaillé de mesures efficaces, comme les assignations à un lieu de travail unique, l'uniformisation de la rémunération et la gratuité des formations d'aide-soignante. En plus de réduire la propagation du virus, ces politiques ont stabilisé la main-d'œuvre des soins de longue durée, un défi auquel sont confrontées de nombreuses autres provinces. Le SCFP exhorte tous les gouvernements provinciaux à adopter ces recommandations afin d'améliorer les conditions de travail de la main-d'œuvre et de protéger les personnes âgées partout au pays.

Il existe un lien direct entre l'amélioration des salaires et des conditions de travail dans le secteur de la santé et la qualité des soins aux personnes âgées, comme l'a montré l'expérience britanno-colombienne. Et puisqu'on s'attend à ce que la population des établissements de soins de longue durée double au Canada au cours de la prochaine décennie, le SEH et le SCFP réclament la mise en œuvre des conclusions du rapport de toute urgence. Nous avons aussi souligné la nécessité pour le gouvernement fédéral d'inclure les soins de longue durée dans le système de santé public universel du Canada, avec financement stable et normes nationales.

À la fin du mois d'octobre, j'ai eu le plaisir d'assister au congrès du SEH à Vancouver. Les personnes déléguées ont fait preuve d'implication et d'enthousiasme lors des débats autour d'amendements statutaires et de résolutions portant sur un large éventail de questions importantes. Les membres ont également élu leur exécutif provincial pour un mandat de deux ans. Félicitations à Barb Nederpel et Betty Valenzuela pour leur réélection en tant que présidente et secrétaire financière, et félicitations aux vingt-quatre membres de l'exécutif nouvellement élus ou réélus. Je leur souhaite deux belles années à faire progresser le SEH et à obtenir des gains pour leurs membres et la population britanno-colombienne.

Barb Nederpel, présidente du SEH et vice-présidente régionale du SCFP, a pris la parole à la Conférence interaméricaine de l'Internationale des services publics qui s'est tenue à Bogotá en novembre. Elle faisait partie d'un panel comprenant des représentantes de l'Institut national des femmes du Mexique, du Comité des femmes interaméricaines de l'ISP, du ministère colombien de l'Égalité et du Secrétariat de l'ISP pour la sous-région andine. Les panélistes ont débattu de la manière dont le travail non rémunéré retombe sur les femmes et de la sous-valorisation du travail de soins. Barb a raconté que le SEH a subi la plus forte vague de licenciement de travailleuses sous les libéraux de la Colombie-Britannique. Elle s'est aussi attardée sur les impacts de la privatisation sur les femmes. Enfin, elle a souligné des victoires, comme l'annulation de la privatisation et l'augmentation des salaires dans les soins de longue durée, deux politiques qui ont de considérables répercussions sur les femmes qui travaillent dans l'économie des soins.

Division du transport aérien

En tant que syndicat représentant plus de 18 500 agentes et agents de bord partout au pays, le SCFP salue le dépôt du projet de loi C-415 de la députée néo-démocrate Bonita Zarrillo, qui vise à mettre fin au recours abusif au travail non payé dans le milieu du transport aérien, une situation qui perdure depuis trop longtemps. En ce moment, la plupart des compagnies aériennes ne paient les agentes et agents de bord que pendant que l'avion est en mouvement, ce qui oblige ces gens à travailler jusqu'à 35 heures par mois sans rémunération. Une grande partie de ce travail non payé concerne des tâches de sécurité essentielles que ces personnes sont obligées d'effectuer sans salaire. Le projet de loi obligerait les compagnies aériennes à rémunérer les agentes et agents de bord pour toutes les heures travaillées, ce qui leur assurerait une rémunération équitable pour leur rôle essentiel.

La Division du transport aérien du SCFP est à l'avant-garde de la lutte contre cette pratique déloyale, comme le démontre le lancement, en 2023, de la campagne « Le travail non payé, c'est du vol » pour sensibiliser la population à cette injustice. Les agentes et agents de bord de partout au pays ont clairement exprimé leur opposition au travail non payé obligatoire. Le SCFP est fier de voir que le NPD a saisi la balle au bond. Le projet de loi établirait la norme nécessaire pour une rémunération équitable. Le SCFP demande au gouvernement et à tous les partis d'opposition de le soutenir et de veiller à ce qu'il devienne une loi avant les prochaines élections. Le SCFP ne relâchera pas ses efforts tant que les agentes et agents de bord ne seront pas payés pour chaque heure travaillée !

Recrutement

Pendant la période de référence du 1^{er} octobre au 31 décembre 2024, le SCFP a accueilli 874 nouveaux membres dans seize unités de négociation, dont 364 dans les services sociaux, 345 dans l'éducation et 81 dans les services municipaux. Il y a actuellement 132 campagnes en cours qui, si elles aboutissent, nous vaudraient 44 292 nouveaux membres.

Notre région de l'Atlantique mène quatre campagnes dans les services sociaux, la santé et la culture, les loisirs et le divertissement. Celles-ci nous apporteraient 399 nouveaux membres.

Dans les Maritimes, on compte douze campagnes en cours qui pourraient amener 638 membres au SCFP, dont 262 dans les soins de longue durée.

Le Québec compte 26 campagnes en cours dans divers secteurs; elles pourraient nous valoir 14 009 nouveaux membres.

La région de l'Ontario poursuit ses efforts de syndicalisation, avec 30 campagnes en cours dans divers secteurs qui ont le potentiel d'ajouter 7 117 nouveaux membres à notre syndicat, dont 2 557 dans les services municipaux et plus de 3 841 dans la santé.

Le Manitoba a huit campagnes en cours qui pourraient voir 1 374 nouveaux membres se joindre à notre syndicat, dont 917 dans le secteur de l'éducation.

La Saskatchewan a treize campagnes en cours dans divers secteurs qui pourraient nous valoir 1 010 membres, dont 882 dans le secteur de l'éducation.

La région de l'Alberta a treize campagnes de recrutement en cours qui pourraient amener 7 127 nouveaux membres au SCFP. Cinq de celles-ci se déroulent dans le secteur de l'éducation, où le SCFP espère ajouter 6 577 membres à ses rangs.

En Colombie-Britannique, 18 campagnes sont en cours dans divers secteurs, notamment la santé, les services sociaux, les services municipaux, les services d'urgence et de sécurité, et la culture, les loisirs et le divertissement. On parle d'un gain possible de 12 618 membres.

In Memoriam/Points personnels

Membres

| | |
|-------------------|--------------------------------|
| Jean-Eudes Doiron | SCFP 1190, Nouveau-Brunswick |
| Martha Taylor | SCFP 1416, Nouvelle-Écosse |
| Sarah Fairbrass | SCFP 374, Colombie-Britannique |

Membres du personnel à la retraite

| | |
|------------------|---|
| Danny Scheibli | Conseiller syndical, Bureau d'Oshawa |
| Catherine Bonnar | Secrétaire, Bureau de la vallée du Fraser |

Fraternel

| | |
|-----------------|---|
| Bill Lucy | Secrétaire-trésorier émérite, American Federation of State, County and Municipal Employees (AFSCME) |
| John Horgan | Ancien premier ministre de la Colombie-Britannique |
| Murray Sinclair | Sénateur et juge autochtone du Manitoba |

En toute solidarité,



MARK HANCOCK
Président national

:cmg-sec